

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ECOLE DU 25 MAI 2021

Convocation adressée le 10 mai 2021 par le Directeur de l'école.

Le Conseil d'école s'est réuni le 25 mai 2021, à 17H00, au centre socio-culturel de Châtillon-sur-Loire.

Secrétaire de séance : Mme JANNOT Anne-Laure

Membres de droit présents

Nom	Qualité
PRESIDENT(E)	
M REYNAUD	Directeur
EDUCATION NATIONALE	
M RAYMOND Mme LAZZAROTTO, Mme LE GOFF, Mme LE LIEVRE, Mme PERDIEUS, Mme LACROIX, Mme GITTON, Mme EMANUELLI, Mme JANNOT, Mme NEVES, Mme PORTAL, Mme HUEBER, Mme DELESALLE et Mme PINON.	Enseignant et Enseignantes
Mme MILLAURIAUX	ATSEM
ELUS	
M RAT	Maire de Châtillon-sur-Loire
M BONNEFONT	Adjoint au Maire de Châtillon sur Loire
Mme LAMY	Adjointe au Maire de Saint Firmin sur Loire
Mme SERANDA	Adjointe au Maire de Saint Firmin sur Loire
PARENTS D'ELEVES	
Mme BOUCLET, Mme PASDELOUP, Mme BONSENS et Mme MAIGNAUT.	Elus titulaires

LE DDEN	

Membres invités

Nom	Qualité
Mme	

Membres absents excusés

Nom	Qualité
Mme SIMEON	Inspectrice de l'Education Nationale Maire de Saint-Firmin-sur-Loire
Mme BLOUET	
M MALTAIRE, Mme LEYOUR , , Mme LECROCCQ, Mme GAILLARD, M VILLEDIEU, Mme BINARD, Mme VITREY, Mme MEERSCHMAN et Mme BOUCHET.	Parents d'élèves

Pour introduction, le Président nomme un secrétaire de séance : Mme JANNOT

1. Adoption du PV du dernier conseil d'école du 20 mars 2021.

Le procès-verbal du conseil d'école du 20 mars 2021 est approuvé à l'unanimité, sans modification.

2. Désignation de la commission constituée en bureau des élections :

Elle sera constituée du directeur, de Mr Bonnefont (élu), de Mme Bonsens (parent) et de Mr Raymond (enseignant).

3. Avis sur la prolongation de la dérogation aux rythmes scolaires pour la semaine de quatre jours

L'avis est **favorable** à l'unanimité.

4. Informations sur la fin de l'année scolaire 2020/2021 et sur la rentrée 2021.

Avec le protocole sanitaire et les restrictions mis en place tout au long de l'année scolaire en lien avec le COVID-19 une grande partie des projets et actions n'ont pu avoir lieu.

Néanmoins les deux classes de CM2 et la classe de CM1 vont se rendre le 31 mai à une exposition interactive de sciences des FMRJC à la salle Marcel Gaime de Briare. Les deux classes de CM2 en profiteront pour pique-niquer et faire un jeu de piste à Briare.

Une demande est faite par Mme Hueber à Monsieur le Maire concernant le fait de pouvoir faire les représentations théâtrales des deux classes de CE2 qui ont travaillé toute l'année avec l'intervenante théâtre Judith Harris (interventions financées par la municipalité) et le spectacle de danse de la classe de CE1 de Mme Portal au centre socio-culturel.

La réponse de Monsieur RAT est qu'à partir du 30 juin cela sera possible en respectant le protocole sanitaire appliqué dans les salles de spectacle. Il propose que l'école lui adresse rapidement une demande.

Pour le mois de juin et de juillet les classes de maternelles, de GS/CP, de CP/CE1 et de CE1 de M Raymond ont le projet de faire des sorties avec pique-nique sur le site de Mantelot et de l'île à Gaston. Les trajets auront lieu en bus.

A la rentrée l'école gardera ses 13 classes. Les prévisions sont actuellement de :
PS: 37 MS: 31 GS: 40 CP: 46 CE1: 28
CE2: 51 CM1: 45 CM2: 28

Soit un total de 308 élèves.

A noter que l'an passé les prévisions d'effectifs étaient de 294 élèves pour la rentrée 2020 et qu'actuellement 326 élèves sont inscrits à l'école.

Au niveau de l'équipe enseignante Madame Lacroix annonce son départ à la retraite.

La classe de Mme Emanuelli partira en classe de mer au mois d'octobre. La municipalité de Châtillon-sur-Loire confirme sa participation à hauteur de la moitié du prix du séjour une fois enlevé la subvention du département pour les élèves résidant à Châtillon-sur-Loire et à St Firmin-sur-Loire. L'autre moitié étant à la charge des familles.

5. Coopérative scolaire

Le solde au 25 mai est de 11 595, 26 €

Les photos de classe ont été reportées au lundi 30 mai 2021. Les enfants des classes de l'élémentaire, du CP au CM2 enlèveront leur masque le temps de la photo mais une distance d'un mètre entre chaque élève dans le cadre du protocole sanitaire sera respectée. Le photographe sera positionné en hauteur pour avoir une vue plongeante sur la classe. Pour les élèves de la maternelle il s'agira de photos de groupe normales.

6. Travaux en cours ou effectués

M Rat indique que toutes les chaises de la salle du restaurant scolaire côté maternelle vont être changées cet été et que la couverture du restaurant scolaire va être refaite.

7. Questions diverses

Une question a été soumise par Madame PINON au directeur avant le 25 mai. Elle concerne les dangers liés à internet. Beaucoup d'enfants ont accès à des images qui ne sont pas de leur âge (Films, séries avec des scènes violentes, ...). Du coup ils ont parfois des comportements inadaptés à l'école (discours, gestes, danses,). Madame PINON souhaite alerter les parents. M Reynaud propose que ce sujet soit abordé lors des réunions parents/directeur de début d'année. Une demande d'intervention dans les classes sera faite pour l'an prochain auprès de la MPF de la gendarmerie anciennement BPJF qui intervient pour la prévention des risques liés à internet.

Enfin est évoqué le fait que les classes de l'école ont fait lors de cette année de restriction beaucoup de petites marches dans Châtillon-sur-Loire ce qui a permis aux élèves de découvrir un peu mieux leur ville mais il s'est posé le problème de la sécurité sur les trottoirs avec notamment les voitures mal garées. Monsieur le Maire propose aux enseignants de lui adresser un courrier sur ce sujet afin de le faire remonter aux autorités compétentes.

Fin de la séance : 18H08

Diffusion du compte rendu :Il est affiché et photocopié sur demande des familles notamment celles qui n'ont pas accès à internet.Il est également disponible sur le site de l'école. Une attestation de lecture est à signer.

Le 3 juin 2021

A Châtillon sur Loire

Le directeur de l'école, président de séance

REYNAUD Christophe
Signature

Le secrétaire de séance,

JANNOT Anne-Laure
Signature